

## **Décarbonation du ciment : Ecocem reçoit Sébastien Martin à Dunkerque et appelle à une accélération du déploiement industriel d'ACT**

Ecocem, leader européen indépendant des technologies de ciments bas carbone, a accueilli hier M. Sébastien Martin, ministre délégué chargé de l'Industrie, sur son site de Dunkerque, en présence de M. Frédéric Loiseau, sous-préfet de Dunkerque, M. Frédéric Motte, conseiller régional délégué à la transformation de l'économie régionale et Président de la Mission REV3, représentant la Région Hauts-de-France.



De gauche à droite : Frédéric Motte (conseiller régional délégué à la transformation de l'économie régionale et Président de la Mission REV3), Conor O'Riain (Directeur Général du Groupe Ecocem) et Sébastien Martin (ministre délégué chargé de l'Industrie)

Cette visite ministérielle intervient à un moment décisif pour Ecocem et pour l'avenir de l'industrie cimentière française. Avec son partenaire CB Green (Groupe CB), présent ce jour, Ecocem est engagé dans un investissement industriel de 50 millions d'euros pour industrialiser à Dunkerque sa technologie de ciment à faible empreinte carbone ACT. L'objectif est de démontrer qu'une décarbonation profonde du ciment est possible à l'échelle industrielle, tout en renforçant la compétitivité et la souveraineté industrielles françaises.

## **Une première mondiale industrielle à Dunkerque, au service de la décarbonation du ciment**

Le site de Dunkerque, l'un des quatre sites de production européens d'Ecocem, fait actuellement l'objet d'un développement industriel majeur, avec la construction d'une nouvelle unité de production dédiée à la technologie ACT. Cette nouvelle installation, dont la mise en service est prévue début 2027, disposera d'une capacité annuelle de 300 000 tonnes de ciment Ecocem ACT. Elle permettra au site dunkerquois de porter sa capacité totale de production à plus d'un million de tonnes par an.

Première mondiale, elle confère à Dunkerque, à la France et à l'Europe une avance technologique estimée entre sept et dix ans dans la décarbonation du ciment. Au-delà de sa dimension environnementale, cet investissement illustre le rôle stratégique du territoire dans la transformation de l'industrie française et le développement de nouvelles filières industrielles bas carbone.

## **Faire de la France un leader de la décarbonation du ciment : Ecocem appelle à une mobilisation des pouvoirs publics**

La visite de M. Sébastien Martin a également permis d'établir les conditions nécessaires pour accélérer la décarbonation de l'industrie cimentière française, un secteur confronté à des enjeux majeurs de transformation industrielle et de réduction de ses émissions de CO<sub>2</sub>.

Pour Ecocem, la France dispose des capacités industrielles et technologiques pour prendre une position de premier plan dans cette transition. La généralisation des ciments à faible teneur en clinker nécessite un cadre public favorable à leur développement et à leur adoption.

Ecocem souligne trois leviers prioritaires :

- **Un soutien financier renforcé**, pour accompagner le déploiement industriel à grande échelle des technologies de ciment à empreinte carbone réduite ;
- **Une commande publique exemplaire**, faisant une place accrue aux bétons à faible empreinte carbone dans les projets de construction et d'infrastructures ;
- **Une évolution de la feuille de route de décarbonation de l'industrie cimentière**, afin d'y intégrer pleinement les technologies à faible teneur en clinker.

Avec cette perspective, Conor O’Riain, Directeur Général du Groupe Ecocem, a réaffirmé auprès du ministre la motivation d’Ecocem à contribuer activement aux travaux du Comité stratégique de filière (CSF) dans le cadre de l’actualisation de la feuille de route de décarbonation du secteur cimentier.

*« Nous sommes fiers d’accueillir Sébastien Martin à Dunkerque sur le site de construction de la première usine dédiée à ACT. Ici nous démontrons qu’il est possible de conjuguer innovation technologique, performance environnementale et compétitivité industrielle. Cette première mondiale positionne Dunkerque comme une vitrine globale de la décarbonation du ciment. »* a déclaré Conor O’Riain à l’issue de la visite.

Et le ministre de poursuivre, *« Ici, à Dunkerque, Ecocem porte une innovation mondiale qui peut changer la donne. Grâce à la technologie ACT, l’entreprise produit un ciment qui émet 70 % de CO<sub>2</sub> en moins. C’est une avancée majeure. Nous pouvons décarboner notre industrie sans désindustrialiser notre pays. C’est pourquoi l’État a fait le pari d’ACT et a soutenu cette usine dans le cadre de France 2030. Notre priorité est désormais d’accélérer le développement du béton bas carbone sur nos chantiers. »*.

M. Sébastien Martin complète, *« Avec l’Industrial Accelerator Act (IAA), la France défend au niveau européen l’introduction de critères « Made in EU » dans certains marchés publics et dispositifs de soutien public, notamment pour le ciment. L’argent public doit contribuer à soutenir notre industrie et à accélérer la transition bas carbone. »*.

### **En savoir plus sur la technologie ACT**

Développée par Ecocem, la technologie ACT permet de réduire jusqu’à 70 % les émissions de CO<sub>2</sub> par rapport à un ciment traditionnel, tout en offrant des performances techniques équivalentes, sans surcoût. Déjà mise en œuvre sur plus de 40 chantiers pilotes en France et en Europe, elle a démontré ses performances techniques, sa durabilité et sa facilité d’utilisation dans des conditions réelles de construction.

Avec le lancement de sa production industrielle à Dunkerque début 2027, Ecocem entend franchir une nouvelle majeure pour contribuer à une réduction massive des émissions de CO<sub>2</sub> de l’industrie cimentière à l’horizon 2030

**À propos d'Ecocem :**

Ecocem est un pionnier des technologies haute performance qui contribuent à réduire les émissions de CO<sub>2</sub> dans les secteurs du ciment et de la construction de 50 % d'ici 2030 et à bâtir un avenir plus durable. Sa technologie de ciment bas carbone, Ecocem ACT, permet de réduire jusqu'à 70 % l'empreinte carbone du procédé traditionnel de fabrication du ciment. Depuis 25 ans, Ecocem développe, fabrique et fournit des ciments et des solutions de construction bas carbone aux marchés européens. L'entreprise opère des usines en France, aux Pays-Bas et en Irlande, avec une production annuelle de plus de 2 millions de tonnes. Ses solutions ont été déployées sur des projets emblématiques tels que le Grand Paris Express, le village des athlètes Paris 2024, l'Aviva Stadium de Dublin ou la ligne à grande vitesse britannique HS2, contribuant à une réduction cumulée de 18 millions de tonnes de CO<sub>2</sub>.

En juin 2026, Ecocem France, aux côtés de Bouygues Construction, CB Green et POINT.P, a lancé l'alliance ABCD – Action Béton & Ciment Durables – pour accélérer la décarbonation de la construction.